

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



## *Établissements publics du ministère des sports*

**Vendredi 28 août 2020 – n° 320**

Ce flash info du ministère des sports est édité toutes les semaines à destination des établissements publics du ministère des sports. Cet outil de communication permet la transmission d'informations utiles pour le pilotage au quotidien des établissements. Pour solliciter le bureau DS2A : [ds.a2@sports.gouv.fr](mailto:ds.a2@sports.gouv.fr)

## Vie des établissements

### Campagne de recensement Droit A Compensation - DAC / CREPS

Dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2021, la direction des sports va procéder à la fin du transfert des services des CREPS vers la région. A ce titre, une dernière campagne de recensement a été lancée auprès de vous cet été (10 juillet).

Nous remercions les établissements ayant déjà répondu et rappelons la date limite de transmission fixée au plus tard le 11 septembre 2020, délai de rigueur au responsable de tutelle ainsi que sur la BAL [ds.a2@sports.gouv.fr](mailto:ds.a2@sports.gouv.fr).

### Développement durable et établissements - référents

La mission sport et développement durable (MSDD) co-anime avec le Commissariat Général au Développement Durable la plénière du Club Développement Durable des établissements publics et entreprises publiques (CDDEP) le 22 septembre à l'INSEP. Cette journée, organisée pendant la Semaine Européenne du Développement Durable, sera notamment l'occasion :

- d'une séquence de présentation de la dynamique écoresponsable des établissements publics du ministère chargé des Sports ;
- de rencontrer les autres membres du réseau du CDDEP ;
- de travaux et réflexions autour de la mise en œuvre du dispositif de l'Etat Services Publics Ecoresponsables dans vos établissements ;
- de témoignages d'acteurs publics sous format "table ronde" afin de nourrir les réflexions sur des sujets RSO/RSE.

A ce titre, nous vous invitons à indiquer le nom et l'adresse mail du correspondant développement durable de votre établissement à

[ds.a2@sports.gouv.fr](mailto:ds.a2@sports.gouv.fr) et [ds.sportdurable@sports.gouv.fr](mailto:ds.sportdurable@sports.gouv.fr).

### Régies d'avances de recettes - CREPS

Nous vous informons de la publication de l'arrêté du 13 août 2020 habilitant les ordonnateurs des établissements publics locaux d'enseignement et des CREPS à instituer des régies d'avances et de recettes. [Lien légifrance](#)

### Éthique et intégrité

Nous vous informons de l'actualisation des rubriques Éthique et Intégrité du site du ministère des sports. Cette démarche de communication est indispensable afin de répondre aux attentes de la Ministre chargée des sports dans la lutte contre les violences dans le sport.

<http://sports.gouv.fr/ethique-integrite/protoger-les-pratiquants/article/boite-a-outils>

## Ressources humaines

### Transmission DPGCEP des CREPS

Nous invitons les CREPS à transmettre pour information dans les prochains jours leur document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel (DPGCEP) au 31 août 2020 au responsable de tutelle ainsi que sur la BAL [ds.a2@sports.gouv.fr](mailto:ds.a2@sports.gouv.fr).

*Nous vous souhaitons à tous et toutes une bonne rentrée sous le signe de la vigilance.  
A la semaine prochaine*

Diffusion à : Agents de la direction des sports, aux directeurs et adjoints des établissements publics sportifs, à l'IGESR, à la DRH des ministères sociaux, aux directeurs régionaux et contrôleurs budgétaires, aux préfigureurs DRAJES, aux responsables des pôles ressources nationaux et organisations syndicales.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)